

Dans le cadre du développement de son activité l'entreprise Eco Handicap recrute des télé commerciaux (H/F).

Eco Handicap® est née d'une double intention. Accompagner nos clients sur la valorisation des Certificats d'Economies d'Énergie et la mise en place de travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine immobilier et en parallèle : employer, former et accompagner des collaborateurs en situation de handicap sur nos projets de rénovation énergétique afin de leur permettre de revenir sur le chemin de l'emploi que ce soit au niveau commercial, administratif ou technique.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, rattaché(e) au Manager, vos missions principales sont les suivantes :

- Se constituer un listing client
- Démarcher les cibles, présenter l'entreprise, ses missions et ses projets au prospect
- Prise de rdv au commercial terrain
- S'assurer, par votre questionnement et votre argumentation, que toutes les informations récoltées sur le dossier client sont fiables et utilisables pour le montage du dossier et la qualification de la fiche client.
- Chercher à développer les volumes de vente pour développer votre chiffre d'affaires et votre niveau de marge
- Effectuer le suivi de client pour garantir la qualité de service et fidéliser votre portefeuille client

Le profil :

Doté(e) d'un fort tempérament commercial, vous avez une expérience de la vente, idéalement à distance, en appel entrant/sortant, et impérativement dans le B to B. Votre énergie, votre goût pour le challenge commercial, votre sens du service et votre aisance relationnelle sont les éléments essentiels de votre réussite pour ce poste.

Vous avez une bonne élocution et une maîtrise parfaite de la langue française (écrite/orale).

Vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique.  
Vous êtes organisé(e), rigoureux(se) et motivé(e).

La formation est assurée par nos soins, vous souhaitez intégrer une entreprise performante qui vous donnera les clés pour obtenir une rémunération motivante, dans un cadre de travail agréable.

Type d'emploi : Temps plein, CDI